Note aux familles

Elèves entrants en 1ère année BMA

Votre candidature a été retenue pour une entrée en **1ère année du BMA** au LPO Martin Malvy.

Vous devez procéder à votre inscription **du 28/06/2023 au 03/07/2023** (fiche d'inscription jointe à ce mail).

L'inscription sera effective sous réserve de l'obtention d'un CAP ou diplôme équivalent.

Documents à nous ramener lors de la chaîne d'inscription :

- **Fiche d'inscription en 1ère année BMA**

- **Fiche d'URGENCE** (élèves venant d'un autre établissement ou UNIQUEMENT si changement pour les élèves du lycée Martin Malvy)

- **RIB** (élèves venant d'un autre établissement ou UNIQUEMENT si changement pour les élèves du lycée Martin Malvy)

- **Exeat** (élèves venant d'un autre établissement)

Documents à conserver par la famille :

- Fonctionnement service restauration

- Règlement Intérieur Internat

- Liste des fournitures 1BMA rentrée 2023

Les informations concernant la carte jeune, les transports, les bourses sont disponibles sur notre ENT.

En cas de difficulté, ou pour des situations particulières vous pouvez contacter le secrétariat de scolarité au 05 62 01 02 00 (Mme BONARO). Vous pouvez également nous écrire au 0312995M@ac-toulouse.fr.